



PROJET PÉDAGOGIQUE

Avril 2026



23 avenue de l'Esprit des Lois
33650 LA BREDE

Horaires d'ouverture
7h30 – 18h30

Tel : 05-56-20-28-78

Les mirrolats



I – PRÉSENTATION DE L'ALSH

1) Les locaux

L'ALSH se situe dans les locaux de l'école élémentaire Jean Cazauvieilh.

Les lieux à disposition :

- La salle périscolaire
- La salle Zen
- La salle bleue
- Le réfectoire (pour le repas et le goûter)
- La cour du haut et la cour du bas
- Les terrains de sports à proximité
- Le dojo
- Salle des instituteurs (pour les animateurs)

>La posture VIGIPIRATE est niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national.

2) Les horaires

Les parents peuvent emmener leurs enfants de 7h30 à 9h30 le matin et peuvent les récupérer le soir à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

Exceptionnellement, les enfants pourront quitter l'ALSH plus tôt pour un rendez-vous médical ou à titre exceptionnel...

3) Le public

Les enfants de 6 à 11 ans brédois et hors commune peuvent être accueillis sur la structure d'accueil.

Pour les vacances de Pâques, la déclaration auprès de la SDJES est de 36 places.

II – L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

1) Présentation de l'équipe

	Du 7 au 11 avril	Du 13 au 17 avril
Directeur	Karine COMBRES (BAFD)	Benjamin LACROIX (BAFD)
Animateurs	Béline GELLY (BAFA) Yannick SERE (NQ) Ona CAMY (st BAFA) Pablo TOP (st BAFA)	Jade WOJTASIK (BAFA) Yannick SERE (NQ) Ona CAMY (st BAFA) Pablo TOP (st BAFA)
Assistant sanitaire	Karine COMBRES (PSC1)	Benjamin LACROIX (PSC1)

2) Rôles et missions des directeurs

- Conception et pilotage du projet pédagogique de l'accueil de mineurs en concertation avec l'équipe d'animation.
- Organisation et coordination de la mise en place des activités qui en découlent.
- Rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires.
- Assurer la gestion et la cohésion de l'équipe.
- Communication permanente avec la responsable de service.
- Gérer les relations avec les services de la collectivité ; les institutions et les partenaires ou « contrôleurs ».
- Tenir à jour les dossiers des enfants (autorisations parentales, assurances...) .../...

3) Rôles et missions de l'animateur(trice)

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants dans la vie quotidienne et les activités : proposer, organiser et animer des activités de différente nature, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants.
- Participer aux réunions d'équipe pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et faire des propositions dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Avec les parents :

- Savoir répondre à des demandes d'organisation ou savoir orienter vers les personnes concernées.
- Se rendre disponible aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

4) Rôles et mission de l'assistant sanitaire

- S'assurer de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant des certificats médicaux.
- Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments.
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé (ou en lieu sûr), sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
- Tenir à jour les trousse de premiers soins (remplacement des produits quand la trousse est utilisée et vérification avant chaque début de période que les produits ne sont pas périmés).
- Informer et former les animateurs sur la procédure pour soigner un enfant.

5) Mise en œuvre du projet :

L'organisation de l'accueil et la préparation des vacances se font via des réunions organisées en amont par l'équipe d'animation et régulées par les deux directeurs de l'accueil. Une première réunion permet d'élaborer le projet pédagogique en relation avec le projet éducatif de la commune et la deuxième réunion est organisée afin d'établir les projets d'activités et les programmes des vacances. Cela permet également de définir les différents moments de la journée.

L'évaluation des objectifs des vacances s'effectue par l'équipe d'animation par un questionnaire individuel à la fin de la semaine afin de faire le point sur les objectifs pédagogiques initiaux.

Pour les animateurs stagiaires, une grille d'évaluation leur sera remise par les directeurs en début de stage. Cette évaluation sera complétée avec le stagiaire lors d'un entretien. Ils pourront ainsi prendre connaissance des attentes des directeurs lors de leur stage pratique.

Pour les enfants, un bilan oral est fait tous les soirs au goûter, les animateurs échangent avec les enfants sur le ressenti de leur journée. Un animateur différent anime ce temps à tour de rôle.

III – LE PROJET PEDAGOGIQUE

1) Les objectifs généraux

LA SOCIALISATION PRIMAIRE AU CŒUR DU PROJET PEDAGOGIQUE.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluations
Les règles de savoir-vivre seront respectées.	L'enfant devra dire bonjour à tous les animateurs dès son arrivée. Il devra également dire bonjour à l'ensemble des adultes présents dans les locaux (agents d'entretiens, agents du service technique...). Les mots de politesse seront exigés pour tout le monde envers tout le monde.	L'enfant prend conscience que la présence de tous les animateurs permet une organisation pour son accueil. Il aura un échange avec l'animateur.
L'enfant sera capable de respecter des règles de vie collectives.	Quand un enfant aura manqué de respect envers un adulte ou un autre enfant, il devra présenter ses excuses par écrit. Des décisions pourront être appliquées en fonction du comportement d'un enfant qui ne respectera pas les règles de vie (privation de jeux libres, petit travail d'intérêt général, exclusion d'un jeu ou d'une activité...) D'après le règlement intérieur, les fiches de réflexion seront mises en place	Les enfants connaissent les règles de vie. Les plus grands expliquent aux plus petits les règles de vie qu'ils ont transgressées. Amélioration du comportement.
L'enfant devra respecter le temps de parole de chacun.	Leur donner la parole de façon régulière pendant la journée. (Rassemblement du matin et de l'après-midi, repas et goûter...) Les enfants sont à l'écoute lorsqu'un adulte parle.	Les enfants sont à l'écoute lorsqu'un camarade prend la parole. Les enfants attendent que l'animateur ait fini de parler.
La socialisation sans distinction	Expliquer aux enfants que chaque personne est différente, que ce soit leur couleur de peau, leur religion, leur nationalité, leur genre, leur culture, leur régime alimentaire, leur physique, leur handicap... En cas de moquerie, une action (définie par les animateurs selon la gravité du geste ou de la parole) sera mise en place pour éviter toute récurrence.	Aucun enfant ne se sent rejeté et tous les enfants s'acceptent mutuellement. Aucun enfant ne s'est moqué !
Rendre le temps du repas agréable	Un temps de rassemblement sera fait à 11h45, pour faire un retour au calme et constituer les tables en fonction des affinités. Le premier jour les animateurs déjeuneront avec les enfants.	Le temps du repas a été plus agréable pour tous

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
Accélérer le processus des actions en faveur de la transition écologique	Partenariat avec l'école pour la labellisation de l'école en E3D. L'équipe d'animation sont invités et participent aux réunion du comité de pilotage.	Des projets sont mis en place par les animateurs en relation avec la charte et les documents. Des économies d'énergie sont réalisées.
Limiter activement le gaspillage.	Mise en place d'un protocole pour le lavage des mains avec la création d'une affiche qui sera mise dans toutes les toilettes. Les animateurs seront vigilants au respect de ce protocole en surveillant régulièrement le lavage des mains collectif.	Moins de papier essuie-mains utilisé. Respect du protocole
	Durant les repas, les animateurs veillent à ne pas jeter de nourriture à la poubelle en servant une deuxième fois les enfants	A la fin de la période, les enfants devront laisser le moins possible de restes lors du repas.
	Le papier utilisé pour le dessin libre est du papier de récupération (papier déjà photocopié d'un côté ou donné par les parents). Utilisation des feutres uniquement pour les activités afin de limiter la fabrication des instruments en plastique et les conséquences directes. Les animateurs sont attentifs lors des commandes du matériel afin d'acheter du matériel « éco-friendly »	Il y a moins de gaspillage de papier. Il y a moins d'achat de feutres. Le matériel commandé respectera les normes
Organiser le tri des déchets et le rendre obligatoire	Mise à disposition de plusieurs poubelles : Recyclage CCM Partenariat Terracycle et tri des instruments d'écriture. Recyclage des piles. Partenariat « Agir cancer gironde » Recyclage des bouchons en liège. Partenariat association « Le livre vert » (livres abimés ou inusités). Affichage du document créé par le CMJ sur tous les tris réalisés. Utilisation du bac spécialisé pour les restes de repas et de goûter. Ce tri est également fait lors des sorties. Tri du verre	La majorité des enfants savent trier la quasi-totalité des déchets. Les enfants connaissent le lieu de recyclage des instruments d'écriture et amènent des instruments d'écriture de chez eux. Ils se proposent d'aller au composteur. Les déchets sont bien triés sans l'intervention des adultes.

Limiter les consommations énergétiques et l'utilisation des énergies fossiles	Respect du protocole pour la limitation de l'usage du chauffage (gaz), de la consommation d'électricité (lumières, écrans, eau chaude...) Les animateurs veilleront à la fermeture des portes, des fenêtres, ainsi que de l'extinction des lumières et des appareils électriques.	Les enfants ont également le réflexe d'éteindre, de fermer les portes
Réflexion sur les achats lors des ateliers cuisine et des différents pots ou autres moments conviviaux	Achats de produits BIO et locaux Limiter les achats de contenants en plastique pour les différents goûters/pots.	
Les déplacements motorisés seront limités et l'usage des déplacements vertueux seront encouragés.	Les animateurs privilégieront les déplacements à vélo, trottinettes, à pied pour venir au travail. Une réflexion sera également faite pour le covoiturage	Les animateurs viennent à vélo ou font du covoiturage

UN TRAVAIL SUR L'AUTONOMIE DES LE PLUS JEUNE ÂGE

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>L'enfant gèrera ses affaires au quotidien (affaires personnelles).</p> <p>Les enfants rangeront les salles et le matériel de manière autonome</p> <p>Les salles et les armoires seront bien rangées</p> <p>Impliquer les enfants dans le rangement du repas</p>	<p>Pendant les vacances, les enfants devront récupérer toutes leurs affaires chaque soir. Au moment du départ, les animateurs demanderont à l'enfant de se rappeler avec quoi il est arrivé. Mise en place d'un lieu de stockage des activités que les enfants auront fait durant la journée. Mise en place d'un système de rangement avec des photos qui accompagnera les enfants pour les salles, les jeux de société, la bibliothèque, les jeux de construction. Désignation d'enfants responsables du rangement Les armoires de matériel pédagogique ne sont pas accessibles aux enfants.</p> <p>A chaque table, chaque enfant devra participer afin de débarrasser la table. Le débarrassage se fera de façon collective.</p>	<p>Il y aura aucun vêtement ni gourde oubliée au centre. Il n'y a pas d'activités d'enfants non récupérées</p> <p>Les animateurs n'ont pas besoin de demander plusieurs fois aux enfants de ranger.</p> <p>Le débarrassage se fait de manière plus fluide et moins bruyante.</p>

Encourager l'entraide (et l'intégration de nouveaux) entre les enfants et responsabiliser les plus grands dans l'accompagnement des enfants qui ne sont pas habitués.	Les enfants habitués intègrent les nouveaux arrivants. Les plus grands peuvent informer les plus petits et les enfants qui ne fréquentent pas souvent l'ALSH sur ce que l'on peut faire (ou ne pas faire !).	Les enfants se proposent pour intégrer un nouvel enfant. Les plus petits écoutent les plus grands lorsqu'ils leur disent quelque chose.
--	---	--

L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluation</u>
<p>Accueillir les enfants en situation de handicap et les inclure dans le groupe.</p> <p>Proposer des aménagements pour que les temps informels soient aussi des temps d'inclusion.</p> <p>Inclure les enfants en situation de handicap dans les jeux libres en intérieur et en extérieur.</p>	<p>Les animateurs ont suivi deux journées de sensibilisation pour l'accueil des enfants en situation de handicap Proposer des activités adaptées. Organiser des sorties adaptées pour tous les enfants. A table, l'enfant mangera avec les autres enfants. L'équipe fera des temps de sensibilisation au reste du groupe.</p>	<p>Les enfants auront participé à toutes les activités. Les enfants ont aimé leurs journées et veulent revenir au centre. L'enfant veut manger avec son groupe et le temps du repas devient un temps de partage. L'enfant aura joué et communiqué avec les autres enfants.</p>

RESPECTER LE RYTHME DE VIE DES ENFANT

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>Instaurer des temps calmes et des temps libres pour respecter le rythme de l'enfant</p>	<p>Moments de la journée bien encadrés Des règles seront mises en place afin de définir clairement ceux que les enfants peuvent faire Après le repas, moment lecture : soit les enfants lisent en autonomie soit ils écoutent une histoire lue par un enfant ou un animateur pendant 15 minutes</p>	<p>Le temps calme respecte le rythme de l'enfant qui est moins fatigué l'après-midi</p>

MISE EN PLACE D'ACTIVITES MANUELLES, CULTURELLES ET SPORTIVES

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>Permettre à l'enfant de découvrir un thème principal à toutes les vacances.</p> <p>Permettre à l'enfant de pratiquer une activité manuelle culturelle ET sportive pendant sa journée.</p>	<p>Des réunions d'équipes sont organisées en amont des vacances et des recherches sont faites par les animateurs et les directeurs.</p> <p>Diversification des activités proposées.</p> <p>Proposer des activités manuelles et/ou culturelles ET des jeux sportifs et jeux dirigés sur le thème</p>	<p>Les enfants ont apprécié les propositions des animateurs.</p> <p>Le retour de leur journée est positif</p> <p>La plupart des activités sont nouvelles pour les enfants.</p> <p>Les enfants ont apprécié pratiquer une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive (jeux, grand jeu, petits jeux extérieurs) durant leur journée.</p>
<p>Découvrir de nouvelles activités et permettre aux enfants d'apprendre de nouvelles choses</p>	<p>A chaque période les directeurs changent de thème et organisent les projets d'animation en ce sens</p> <p>Pour les vacances d'avril, les enfants découvriront le système solaire. Des activités manuelles sur les planètes, la lune, les fusées leur permettront d'enrichir leurs connaissances.</p> <p>Les animateurs organiseront des activités autour de la période et de la saison</p> <p>Les sorties seront adaptées aux thèmes choisis</p> <p>Les grands jeux de l'après-midi pourront également avoir un lien avec le thème</p>	<p>A la fin des vacances, les enfants ont appris différentes choses sur le système solaire et l'actualité du moment.</p>

2/ Le déroulement de la journée :

De 7h30 à 9h30 : accueil

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30

De 9h00 à 9h45 : jeux libres extérieurs

9h45

Rassemblement en grand groupe et discussion pour la présentation du déroulement de la journée et des activités proposées.

De 10h00 à 11h30 : temps d'activités

De 11h30 à 12h00 : temps libre extérieur

Pendant ce temps, un animateur mettra le couvert avec un groupe d'enfants volontaires ou désignés.

11h45 à 12h00 : Temps d'échange entre animateurs.

De 12h00 à 13h00 : temps du repas.

De 13h00 à 14h00 : temps calme puis temps libre

De 14h00 à 14h30 : temps libre extérieur

De 14h30 à 16h00 : Après le rassemblement, les activités de l'après-midi débutent.

Plusieurs possibilités s'offrent aux enfants suivant les jours de la semaine.

*Les animateurs proposent des petits jeux extérieurs (suivant la météo) par tranche d'âge. Chaque animateur prépare des petits jeux extérieurs pour la tranche d'âge encadrée.

*Une fois dans la semaine, les enfants choisissent eux-mêmes le jeu de l'après-midi (petits jeux extérieurs/collectifs). Les animateurs proposent 5 à 6 jeux sur le tableau et les enfants choisissent de façon anonyme le ou les jeux qu'ils souhaitent faire. Le ou les jeux qui auront récolté le plus de voix seront choisis.

*Un grand jeu est organisé. Deux animateurs préparent le grand jeu de l'après-midi.

De 16h00 à 16h15 : temps libre extérieur

De 16h15 à 16h45 : goûter et bilan de la journée

Temps de discussion et bilan de la journée avec les enfants.

De 17h00 à 18h30 : Temps libre et accueil des parents

Le déroulement de la journée pourra être modifié suivant la météo.

TENUE DE SPORT (et chaussures) RECOMMANDÉE POUR LES JEUX SPORTIFS (Possibilité de l'amener dans un sac)

MERCI DE FOURNIR À VOS ENFANTS UNE GOURDE (PAS DE SIROP, NI JUS DE FRUITS NI SODA).